

TREVENANS

Trait d'union n°34



Rédacteurs

Membres de la commission information

JUIN 2017

EDITO DU MAIRE



Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin municipal, l'ouverture de l'Hôpital est une réalité au quotidien, pour vous, habitants et usagers, et pour nous élus et agents communaux.

De nouvelles missions ainsi qu'une remise en cause quotidienne de notre travail et de nos connaissances nous incombent.

L'ouverture de l'hôpital au début de l'année et les travaux liés à l'échangeur de Sévenans provoquent un accroissement de la circulation. La sécurité sur la RD 437 et sur la RD 25 devient donc une priorité. Monsieur le Préfet lors de sa visite le 26 avril en a compris l'importance. Son soutien dans le dossier des nuisances de l'A36 et dans celui de la sécurisation de notre village est réel.

Les idées d'aménagements sont là mais les montages financiers sont de plus en plus difficiles.

Pour la troisième année consécutive les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière n'augmenteront pas. C'est un choix de la municipalité qui est de plus en plus difficile à tenir compte tenu des charges qui augmentent et des dotations d'Etat qui diminuent. Des économies seront nécessaires, notamment sur l'éclairage public.

Les grands projets avancent. Il en est ainsi de l'agrandissement de notre école. Cette dernière, la cantine et le périscolaire seront regroupés dans un même lieu, la petite salle communale pourra à nouveau être utilisée par les associations pour se réunir.

Faute de jeunes motivés, nous ne reconduirons pas cette année les "ateliers jeunes". Nous espérons pouvoir renouveler cette activité, l'année prochaine.

Avec Fernand et toute son équipe de Sports Loisirs je souhaite que nous nous retrouvions tous ce 14 Juillet au soir près de la mairie pour fêter notre Fête Nationale.

Bon été et Bonnes vacances à vous

Pierre Barlogis

LA VIE MUNICIPALE

◆ NUISANCES

Concernant le bruit lié à l'A36, nous avons budgété dix mille euros pour la réalisation d'une nouvelle étude. Nous avons rencontré nos représentants parlementaires, MM Zumkeller et Perrin, pour évoquer cette problématique ainsi que M le Préfet et la société APPR.

◆ TRAVAUX

La sécurisation piétonnière route de Yourvenans est terminée. Les trottoirs entre la rue du canal et le rond-point d'intermarché rendent les déplacements plus aisés et plus sécurisés. La nouvelle chicane oblige également les véhicules à ralentir. Route de Moval, la poursuite de la sécurisation va continuer durant l'année à venir.

Le chemin situé dans la partie supérieure de la rue de la croze a été réhabilité. Les travaux sont en cours d'achèvement. Il est demandé aux exploitants agricoles et forestiers de ne pas débarquer durant les périodes pluviales.

Les travaux d'assainissement rue des résinots sont à nouveau reportés. Des contraintes liées aux différentes conduites de gaz, d'électricité et d'eau nécessitent des études complémentaires. Ces travaux sont menés par le Grand Belfort.

Les aménagements au cimetière se poursuivent. Les caveaux provisoires sont installés. La zinguerie du clocher de l'église a été changée.

Le département finalisera cet été la piste cyclable reliant Châtenois-les-Forges à la coulée verte via la nouvelle passerelle traversant la Savoureuse, laquelle sera inaugurée en septembre. Une réflexion est également menée pour créer une liaison douce permettant aux cyclistes et aux piétons d'accéder à l'hôpital Nord Franche-Comté.

◆ PLAN LOCAL D'URBANISME

La présentation à la population du projet d'aménagement de développement durable a eu lieu au mois de mai. La réflexion se poursuit quant aux zones d'urbanisation. Une enquête publique ainsi qu'une présentation auront lieu fin d'année. En dehors des « dents creuses », la surface à urbaniser est inférieure à deux hectares.

◆ FINANCES

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (coupe de bois, nettoyage en forêt communale, droit de chasse et pêche, concession dans le cimetière, location de salles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions, aux redevances d'occupation du domaine public (Orange, SFR), ainsi qu'aux revenus des immeubles communaux (loyers). Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les assurances des biens communaux, les différentes activités et sorties scolaires, les contributions au service périscolaire et école maternelle, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts à payer...

Les recettes de fonctionnement pour 2016 se sont élevées à 1 159 596,08 € et les dépenses à 522 311,69 €. Le différentiel constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

Concernant la fiscalité des ménages, les taux des impôts locaux ont été maintenus en 2016 :

- Taxe d'habitation : 7,44 %
- Taxe foncière sur le bâti : 7,44 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 50,15 %

Pour les entreprises, la Cotisation foncière des entreprises (CFE), perçue par la Communauté de Communes « Le Grand Belfort » s'est élevée à 216 189 €.

La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- Les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité (acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

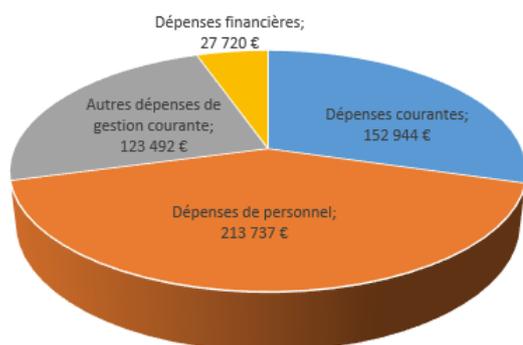
Les dépenses d'investissement pour 2016 ont été de 457 635,61 € et les recettes de 300 874,63 €.

Les principaux projets réalisés au budget de l'année 2016 ont été les suivants :

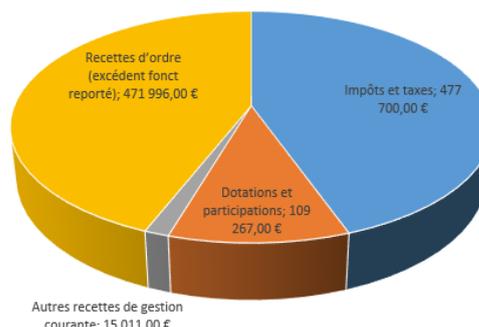
- ⇒ Réaménagement des bureaux de la mairie pour accueillir un service Etat Civil et acquisition de matériels informatiques et de logiciels
- ⇒ Aménagement d'une écluse et de trottoirs route de Vourvenans, du pont sur l'A36 à la rue du Canal (phase 2)
- ⇒ Frais d'étude et travaux préliminaires aux travaux d'extension de l'école élémentaire avec création d'un périscolaire
- ⇒ Mise aux normes accès handicapés
- ⇒ Travaux au cimetière
- ⇒ Entretien des bâtiments communaux
- ⇒ Signalétique des commerçants
- ⇒ Frais lié à l'élaboration du PLU

Concernant l'endettement, au 31 décembre 2016, la dette communale restant à courir (capital restant dû) était de 589 120,46 € soit 483,68 €/habitant. Le montant du remboursement du capital des emprunts en cours de la commune a représenté 35 371,54 € en 2016.

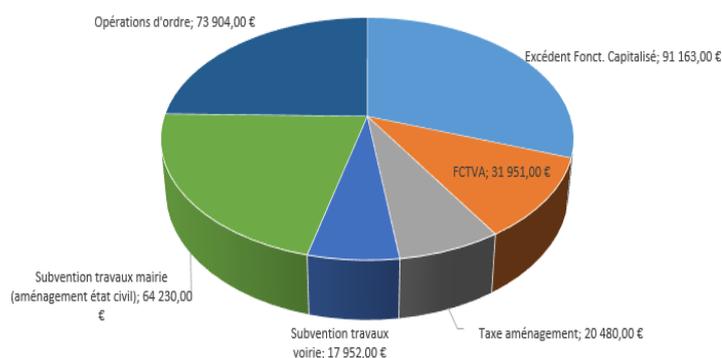
Répartition des dépenses de fonctionnement



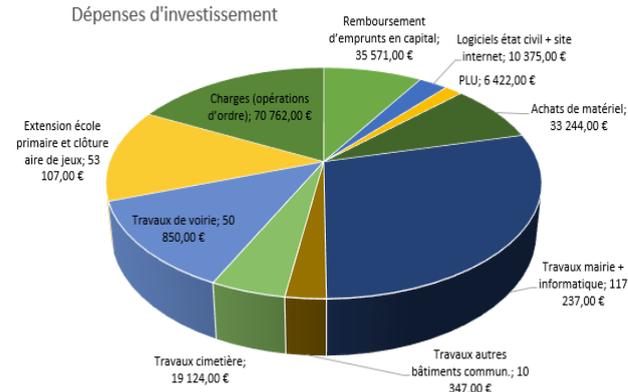
Répartition des recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



♦ HOPITAL



L'activité liée à l'état civil est en phase de développement. Nous avons enregistré dans les registres suivants :

- ♦ décès : 422 décès, 2 transcriptions de décès, 6 enfants sans vie.
- ♦ naissances en mairie : 25 naissances et 2 reconnaissances.
- ♦ naissances à l'hôpital : 843 naissances.
- ♦ mariages : 1 mariage et 1 mariage samedi 3 juin 2017

Nous avons délivré 213 livrets de famille à ce jour et une vingtaine de pose de scellés ont été effectuées.

Cette nouvelle compétence génère du travail, des coûts et nécessite de former l'ensemble du personnel administratif. Deux employées, mises à disposition respectivement par Belfort et Montbéliard, sont venues renforcer le service administratif, Une personne travaille en permanence au service état civil de l'hôpital et une autre est à mi-temps sur le site. Des situations complexes apparaissent régulièrement et mobilisent des connaissances juridiques spécifiques. Un état des dépenses engagées sera réalisé en juillet et sera communiqué au Grand Belfort, à la préfecture et aux parlementaires afin de définir d'éventuelles compensations financières.

◆ TRAVAUX DE L'ÉCOLE ET DU PÉRISCOLAIRE



Les travaux ont débuté en janvier. De nombreux corps de métier sont intervenus. Des réunions de chantier sont planifiées chaque mercredi sous la responsabilité de Mme Germain, architecte. Pour l'instant, les délais sont respectés. Les entreprises travaillent désormais aux aménagements intérieurs.

Le déménagement est envisagé fin août ou alors durant les vacances d'automne. Nous souhaitons ne pas générer de perturbations durant les temps d'apprentissage.

Les nuisances occasionnées n'ont pas empêché le fonctionnement normal de l'école même si, lors de certaines journées, le niveau de décibels était difficile à supporter.

Le périscolaire disposera d'une surface de près de 100m². Un bureau de direction, une nouvelle classe et des sanitaires aux normes pour les personnes à mobilité réduite sont également créés.

L'école entrera dans l'ère du numérique. En effet, à la rentrée scolaire 2017, le Grand Belfort équippa chaque classe d'un tableau interactif et l'école disposera également d'une trentaine de tablettes.

L'aménagement intérieur est en cours. Fonctionnalité, confort et maîtrise des coûts ont guidé notre réflexion.

La construction de l'école maternelle à Châtenois-les-Forges devrait débuter très prochainement.

LES MANIFESTATIONS

◆ THEATRE D'IMPROVISATION



Une troupe de jeunes amateurs de théâtre d'improvisation a investi la salle communale le samedi 21 janvier 2017, leur humeur décontractée a été très rapidement communicative. Le public a tout de suite été séduit par leur professionnalisme et leur dynamisme. Des scénettes, dont les thèmes ont été choisis par le public, se sont succédées à un rythme effréné et accompagnées d'applaudissements vraiment mérités. La troupe remercie chaleureusement le public pour leur générosité lors du « paiement au chapeau ».

◆ BOURSE AUX LIVRES



Cela fait maintenant la 3^e édition que la commission animation organise une bourse aux livres au village. Cet évènement devient un incontournable pour les amateurs de bandes dessinées, polars et autres romans. Les exposants sont ravis de leur journée, et le public satisfait de faire de bonnes affaires !

◆ PREVENTION ROUTIERE



La municipalité a organisé le 16 mars 2017 une information collective sur la prévention routière. Un diaporama a défilé où chaque question a fait l'objet d'un échange avec le public.

Cela ne fait pas de mal de se faire rappeler les règles élémentaires de conduite et de sécurité ! Et de faire connaissance avec les nouveaux panneaux et nouvelles réglementations !

Pensons aussi au respect de la vitesse dans le village et au respect des piétons.

♦ MA CHOUETTE CAGETTE



Ma Chouette Cagette est issue d'un partenariat entre une association et une petite société qui souhaitent toutes deux promouvoir l'agriculture biologique et une alimentation saine.

L'association a pour but d'animer ces notions en les diffusant lors de marchés locaux.

Le principe de Ma Chouette Cagette est simple :

- les clients peuvent commander sur le site (www.machouettecagette.com) du lundi soir au lundi midi suivant tous les produits de consommation courante (fruits, légumes, crèmerie, farines et pains, charcuteries, viande, épicerie, etc.), certifiés 100 % biologiques et recherchés au plus proches ;
- ils sont livrés dans un point de dépôt : pour Trévenans, nous avons choisi la Cure et les livraisons s'effectueront tous les vendredis de 17h30 à 19 heures ;
- le fonctionnement est d'une grande souplesse : on choisit ce que l'on veut, dans les quantités que l'on veut, quand on le veut, sans aucune obligation de régularité, de quantité. Essayez !

Nous recherchons des bénévoles pour la distribution des cagettes, contactez Nathalie Rosselot 06.98.42.12.51

♦ OCTOBRE ROSE



Comme pour 2015 et 2016, la municipalité a décidé de renouveler son implication pour « Octobre Rose » - dépistage du cancer du sein, par le biais de diverses manifestations.

Sans dévoiler les animations imaginées par l'équipe de la commission animation, sachez que cette, nous préparons les festivités en lien avec la municipalité de Châtenois les Forges (ensemble, nous sommes plus forts !).

Notez, donc, d'ores et déjà le week-end dédié à Octobre Rose les 28 et 29 octobre 2017.

Aussi, le **soutien gorge**, emblème par excellence de la féminité, sera mis à l'honneur lors de nos différents temps forts, et nous souhaitons que vous y soyez impliquées !

Pour ce faire, je vous invite à apporter à Trévenans (pharmacie du Viaduc et/ou mairie) et à Châtenois les Forges (pharmacie Kleingelschmitt et/ou mairie) un ou plusieurs soutien gorges et ce avant le 15 septembre 2017 et vous découvrirez leur utilisation, dès le 1^{er} octobre !

Comme les années précédentes, nous avons été ravis de vous voir participer nombreuses et nombreux à cette action importante. Notre partenariat avec Châtenois les Forges renforcera une participation encore plus dynamique et sensibilisée.

♦ VENTE DE PRIMEVERES

Samedi 18 mars 2017, Annie, Evelyne et Nathalie ont vendu à l'Intermarché de Trévenans, au profit de la Ligue contre le Cancer des primevères (premiers rayons de soleil du printemps !).

Merci à l'équipe de Yannick pour leur accueil et leur disponibilité.



VIE ASSOCIATIVE

◆ AMICALE DES BOULISTES



Depuis quelques années, nous sommes sur les terrains, près de la salle communale, les Lundis et Jeudis en fonction du temps bien sûr :

◆ Horaires d'été : 6h / 18h

◆ Horaires d'hiver : 15h / 17h

Nous organisons un ou deux concours par an avec remise de coupes.

Nous accueillons avec joie tous les passionnés ou passionnées qui veulent nous rejoindre.

Pour tout renseignement contacter :

Daniel BRINGART au 03 84 27 20 29

ou Henri PINGENOT au 03 84 27 20 23

Nous sommes une douzaine d'amis à nous retrouver pour des parties avec beaucoup de bonne humeur et de convivialité.

◆ SPORTS LOISIRS SECTION

Une équipe de 11 marcheurs est partie pour le week-end de l'ascension à "Habère-Poche", charmant petit village de Savoie à mi-chemin entre les Alpes et le lac Léman. Les 11 marcheurs de la section ont élu domicile au centre de vacances "Les Cîmes du Léman", dans cette région qui offre de magnifiques possibilités de randonnées...



Une équipe bien souriante avec le soleil...

Après l'effort, le réconfort...

Du 24 au 28 Mai 2017, séjour annuel en Savoie... Des randos, bien sûr, avec beaucoup de bonne humeur...

Visites de Thonon (le château de Ripaille) et d'Yvoire très appréciées...

Des soirées animées : Jeux, soirée dansante, etc... Une restauration typique de qualité, la tartiflette bien sûr, et la petite goutte d'antigel pour éviter les ronflements... (avec modération)

Une organisation parfaite... Un grand MERCI à Fernand.

Retour par la Suisse avec visite du village très typique de Gruyère avec des paysages splendides et une météo très sympa pendant tout le séjour.

Seul regret : la faible participation car beaucoup n'étaient pas libres ce week-end là !!!

Notez dès à présent la soirée du **vendredi 14 juillet** organisée par "sports et loisirs" et la date de notre marche gourmande le **dimanche 17 septembre 2017**.

Venez nous rejoindre pour les prochaines sorties

Contact : Fernand TOURNOUX : 03 84 27 23 93 ou 06 83 25 71 79.

♦ **ACTIVITE ZUMBA**

Notre activité de FIT YOGA, ZUMBA ET ZUMBA KID se termine bientôt, c'est un rendez-vous hebdomadaire sympathique et dynamique, toujours très attendu et apprécié...

Les vacances arrivant, nous avons clôturé la saison fin juin par un moment convivial.

Pensons déjà à la saison 2017/2018 qui se profile.



Soyez nombreux à nous rejoindre avec vos amies, voisines, collègues.... Danser, bouger, transpirer dans la bonne humeur avec Marie notre coach-vedette. L'activité ZUMBA KID ne sera pas renouvelé à la rentrée mais pourquoi pas une nouvelle activité de - Gym douce - pour garder la forme . Si vous êtes intéressés, signalez-vous à la mairie de Trevenans ou à la nouvelle responsable Yolande Goudey (tel : 03.84.29.73.75. ou 06.82.24.01.64).

Toute l'équipe de la zumba vous attend avec grand plaisir !

♦ **30 ANS DE LA BOITE A IDEES**

C'est en novembre 1986 sous l'impulsion de Lucien Mange, Président de La Savoureuse, et en accord avec Mr Barlogis, Maire de la Commune, que cinq Animatrices, ayant une formation, Mmes Fesselet, Janiszewski, Mange, Martin, Masson, créaient une nouvelle activité de loisirs dans notre commune. La fabrication d'objets de tous genres, d'abord dans la salle du Presbytère puis au 22 Grande Rue (ancienne école) depuis 2000.

Depuis 30 ans c'est une vingtaine de personnes qui le mardi après-midi viennent assouvir leurs passions la création d'objets de tous genres ; bijoux de sac à main, bracelets en perles peinture, mosaïque, cadres home-déco, sujets pour les fêtes Noël Pâques etc..

Pour fêter dignement cet événement La Boite à Idées avait organisé un repas et une exposition des objets fabriqués par ces Dames et des photos retraçant la vie de la section, un clin d'œil de remerciement aux anciennes Animatrices et à toutes les Adhérentes de la section.

Pour toute information, vous pouvez contacter Mme Mange.



A L'ECOLE MATERNELLE

Une fin d'année bien chargée pour les élèves de l'école maternelle...

- **Visite à la ferme de Bouxwiller le 13 avril et fête de l'école le 20 mai**



- **Le 16 juin, Flash Mob et Exposition au Château Vermot « Habitation-Architecture » étaient au programme.**



- **Comme tous les ans, les enfants ont planté, semé et fabriqué un épouvantail .**



Pour la rentrée scolaire 2017, 114 élèves sont, à ce jour, inscrits en maternelle dont 31 élèves de Trévenans ; 11 grands, 9 moyens et 11 petits.

A L'ECOLE ELEMENTAIRE



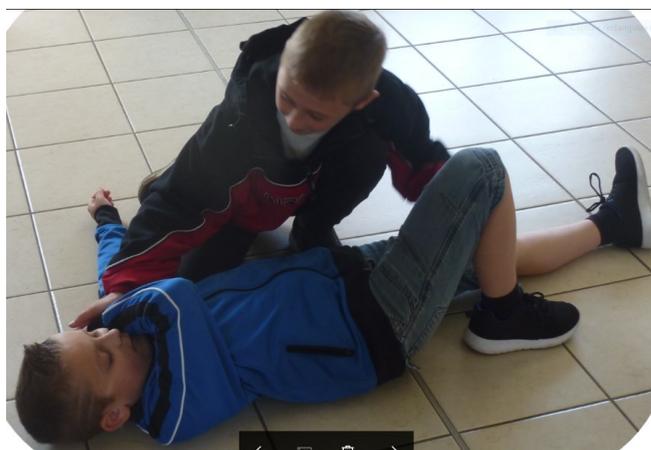
AU BALLON D'ALSACE

Le 31 janvier, les élèves des 3 classes sont partis au Ballon d'Alsace pour une journée « raquettes ». Malgré la pluie, les enfants ont pu jouer dans la neige et découvrir la montagne.

« Je suis allée dans la neige et on a joué dans la neige. On a mangé et après on s'est roulé dans la neige. Le moniteur nous a montré les fruits qu'il y avait dans la forêt. J'ai beaucoup aimé cette sortie». SARAH CEI

APPRENDRE A PORTER SECOURS

Le mercredi 25 mai, des formateurs de la Croix-Rouge sont venus chez les CMI/CM2 pour leur apprendre les gestes de premiers secours.



LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Au mois d'Avril, les CMI/CM2 ont passé les tests de la Prévention Routière. Un de nos élèves, Devan a été sélectionné pour participer au Challenge départemental en juin 2017.

"J'ai adoré car le questionnaire était facile même si j'ai eu une faute c'était quand même très bien. Mais au moment de faire le parcours de la prévention routière, j'ai eu un peu le trac pour le slalom, les six cônes qui étaient serrés." Manon CM2

"L'atelier de la balle, c'était le plus difficile, il fallait prendre la balle sur un cône et la remettre en place sur un autre cône un peu plus loin. Il y avait aussi la planche, il fallait monter dessus avec notre vélo et elle basculait de l'autre côté."

Emma CMI

" Lors de la prévention routière, j'ai beaucoup apprécié la bascule. Quand je voyais les panneaux, j'essayais de trouver à quelle famille ils appartenait." Camille CMI

A LA PATINOIRE

Tous les jeudis matins, les élèves de CP/CE1 sont allés à la patinoire de Belfort. Avec Serguei et Caroline, les CE1 ont continué l'apprentissage de la glisse débuté l'année dernière alors que les CP découvraient cette activité en pratiquant des jeux sur la glace (hockey, basket...)



AU CIRQUE

Les élèves des trois classes de l'école ont participé à un stage cirque au mois d'Avril (CP/CE1/CE2 et CM1) et au mois de Juin (CM2)

« Là-bas, nous avons jonglé avec des foulards et des balles, puis nous avons jonglé avec des assiettes chinoises, des « bâtons du diable », du diabolo. Nous avons fait du « rolla-bolla », nous avons marché sur un fil de fer et nous sommes montés sur des tonneaux et de grosses boules toutes rondes. Ça glisse ! Le lendemain, nous avons fait de l'acrobatie, des parcours ; de la voltige sur le trapèze, sur le mât chinois et avec les « tissus ».

Nous avons ensuite fait des pyramides et les clowns ». ROMAN

LES ACTIVITES NAUTIQUES AU MALSAUCY

Au mois de juin, les CM sont partis au Malsaucy pour 2 jours d'activités nautiques.

« En kayak, le moniteur nous a expliqué comment pagayer et nous avons appris comment monter dans les kayaks .

Ensuite on a fait du Catamaran, nous avons monté les voiles et nous sommes allés sur l'eau .

Le lendemain nous avons fait de l'escalade avec Whitney : on a appris comment monter et ce qu'il fallait faire en cas d'urgence. Nous avons commencé à monter et à faire des relais et des courses . Le midi nous avons manger et nous nous sommes régalés . EMMA



LE GALA DE PATINAGE



Le jeudi 15 juin, au gala de patinage, j'ai vu le Père Noël qui faisait du patin puis j'ai vu une grand-mère avec un garçon. Le garçon avait un exposé sur la nuit à faire, mais il ne savait pas quoi écrire et sa grand-mère lui a donc dit de commencer par le noir de la nuit. Il y avait des patineurs et une sorcière et ses loups et aussi Cupidon puis une dame en noire qui aidait Cupidon à battre la sorcière. LOLA

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire fonctionne tous les jours de la semaine en période scolaire.

Accueil Périscolaire Trévenans, (école élémentaire)

Matin : 7h30 / 8h30

Restauration : 11h30 / 13h30 (périscolaire de Châtenois le mercredi midi)

NAP élémentaire : mardi et vendredi 15h30 / 17h00

Soir : 15h30 / 18h30 lundi et jeudi

Soir : 17h00 / 18h00 mardi et vendredi

Mercredi après-midi : 13h30 / 18h30 (à l'accueil périscolaire de Châtenois)

Accueil Périscolaire (école maternelle de Châtenois)

pour les enfants de Trévenans à Châtenois

Matin : 7h30 / 8h30

Restauration : 11h30 / 13h30

NAP maternelle : vendredi 13h30 / 16h30 (à l'accueil périscolaire de Châtenois)

Soir : 16h30 / 18h30

Mercredi après-midi : 13h30 / 18h30 (à l'accueil périscolaire de Châtenois)

L'ÉQUIPE

Directrice :

Julie

MOUHOT

Animatrices :

Marylin

SCHÄRR

Hadda

BELMLIK

Les activités réalisées par les enfants durant cette année furent très diversifiées (couture, expression corporelle, danse, hip hop, gravure sur bois, calligraphie, mosaïque, cuisine, badminton, cirque, yoga...)

**Les dossiers d'inscription
pour la rentrée 2017/2018
sont disponibles à l'accueil
périscolaire.**

Pas de renouvellement automatique de l'inscription



PORTRAIT



Michel Masson, originaire de Lorraine, est né à Nancy en 1938, il est le second d'une famille de cinq enfants. En 1957, il vient travailler aux usines Peugeot Sochaux, après un passage dans la sidérurgie et la SNCF. En 1958, c'est l'heure du service militaire obligatoire, vingt-huit mois effectués pour moitié en Allemagne et l'autre au Sahara, à In Amenas, Touggort comme mécanicien.

A son retour, il habite Grand-Charmont mais ne s'y plaisant pas, il jette son dévolu sur Trétudans où il achète, voie romaine, une ancienne maison, déjà au cadastre depuis 1923 et dont certains murs sont encore maçonnés en terre. Un achat possible avec l'aide de JM Courtot, président d'une caisse du Crédit Mutuel qui venait de se créer au village en 1962. Il en devient sociétaire mais aussi un des premiers emprunteurs. Les banques, à cette époque, prêtaient guère aux ouvriers !

En 1963, élu au conseil de surveillance, il en devient vice-président. Suite au départ de JM Courtot, il assura 43 ans de bénévolat au service des sociétaires.

Marié en 1959 et père de trois enfants, Michel assure au syndicat des parents d'élèves du collège de Danjoutin un mandat d'une douzaine d'années, au service de tous. Durant les années 1970, il est élu au conseil municipal, durant deux mandatures respectivement auprès de JM Courtot et est adjoint auprès de M Barlogis. En 1972, il participe activement à la fusion de Trétudans-Vourvenans et à la création du lotissement des sapins, aussi appelé lotissement de l'emprunt. C'était une zone où avait été extrait une partie des matériaux nécessaires à la construction du canal. C'était l'époque de la nouvelle mairie, de la route de liaison Trétudans-Vourvenans et de la naissance de Trévenans. Dans les années 1980, il lance le club du 3ème âge avec l'aide de Lucien Renoux et une équipe de bénévoles dont son épouse. Rien ne se fait sans les bénévoles qui sont les garants de la cohésion sociale.

Avec Pierre Froehly et le conseil municipal, il négocie l'installation sur la commune d'un magasin RAVI, qui après bien des changements est toujours présent sous le nom d'Intermarché.

A la même période, Michel est délégué de la commune auprès du Conseil Général et la ville de Belfort, notamment pour les transports et l'Aire urbaine 2000.

En 1997, le passage de la comète Hale-Bopp, réveille en lui une passion laissée de côté par la vie courante ; achat d'un premier télescope, adhésion au club d'astronomie CERAP à Belfort, gestion du planétarium, visite des observatoires. Une passion dévorante jusqu'au Chili où sont installés les plus importants télescopes au monde...

Oui mais voilà, la pollution lumineuse détruit le spectacle nocturne, patrimoine de l'Humanité (déclaration de l'UNESCO). Alors en 2002, Michel prend son bâton de pèlerin avec l'association ANPCEN pour informer les décideurs et le public sur la meilleure façon d'éclairer nos concitoyens sans détruire le ciel nocturne. En effet, la pollution lumineuse est la seconde cause responsable de l'extinction de la faune nocturne après les pesticides.

Michel est toujours très actif ; activités de jardinage, de militantisme et défenseur de la nature et de la biodiversité. Merci Michel pour tout ce qui a été entrepris et pour ce que vous ferez

encore. Bonne santé et bonne retraite au sein du village.

ASSOCIATION LES ABEILLES



Après les décorations de Noël, un premier marché de Noël réussi, et l'hiver s'en allant doucement, les Abeilles se sont remises au travail.

Quelques petits lapins bien rondouillards sont venus égayer la pelouse devant la mairie pour annoncer le retour du printemps !

La deuxième matinée de nettoyage de la commune fin avril a rassemblé une trentaine de personnes, associations et particuliers, que je remercie vivement. Le village débarrassé de ses débris (pour quelques temps), il était désormais l'heure de se remettre aux plantations estivales.

Bacs, auges et parterres se révèlent en ce début d'été avec un éclatement de couleurs chatoyantes qui caressent notre regard et nous incitent à la flânerie.

C'est un réel plaisir que de se retrouver le samedi matin pour gratter, planter, arroser, nettoyer ou désherber dans la bonne humeur. La satisfaction de voir grandir nos petites plantations est une réelle récompense. Les efforts fournis ont permis à la commune d'être classée 2ème dans la catégorie une fleur au concours départemental des villes et villages fleuris, et de recevoir le trophée "encouragements du jury".

Vous pouvez tous participer à ces petits instants de bonheur en nous rejoignant le samedi matin, occasionnellement ou régulièrement, au gré de vos envies ! Vous serez les bienvenus !



LE TRI COLLECTIF



Une nouvelle campagne de sensibilisation a été lancée en mai. Son objectif est de sensibiliser avant de verbaliser les mauvais trieurs. En effet, les déchets non triés coûtent trop chers à la collectivité. Le ton va se durcir pour faire respecter les consignes de tri et améliorer ainsi les quantités et la qualité des déchets recyclables collectés, et sans modifier le coût du service pour les usagers. Le geste de tri doit devenir systématique : il ne s'agit plus d'un choix personnel mais d'une obligation.

Les habitants du Grand Belfort ont appris à trier leurs déchets : le tri du verre (bouteilles et flacons) se fait en apport volontaire dans les points spécifiques.

Depuis 2012, papiers, cartons et flacons en plastique sont à mettre dans la poubelle à couvercle jaune. Tous les autres déchets partent à la poubelle brune, à destination de l'usine d'incinération de Bourogne. Les déchets brûlés sont perdus. Alors que ceux triés permettent une économie de ressources naturelles (du papier réutilisé signifie des arbres en moins à abattre...) mais aussi un apport financier pour la collectivité : plus le tri est important, plus les recettes le sont. Un argument financier à mettre en rapport avec un objectif plus large de protection de la planète et de notre environnement.

Dans les communes du Grand Belfort, les résultats du tri pourraient être encore meilleurs. Des sondages menés il y a un an dans les camions-benne ont montré une forte présence de verre et de plastique. « Dans les points d'apport volontaire, 25 kg de verre sont collectés chaque année, par habitant mais cela devrait être deux fois plus important. La moyenne dans notre région est de 39 kg/an/habitant. Dans les autres communes du Territoire de Belfort, les chiffres sont de plus de 45 kg/an/habitant. Autant dire qu'il est possible de mieux faire, d'autant que les habitants ont les outils à disposition.

La nouvelle campagne de communication lancée par le Grand Belfort a pour finalité de sensibiliser une fois de plus les habitants sur la nécessité, mais aussi l'obligation, de trier les emballages recyclables et papiers. Les gardes nature seront missionnés pour effectuer des actions de contrôle, sensibilisation et verbalisation éventuelle. Pour cela, ils vérifieront le contenu des bacs présentés à la collecte, avant leur ramassage par le camion. Ils enregistreront les anomalies et préviendront les contrevenants des règles à respecter, mais aussi des risques encourus. Ne pas trier entraîne un coût important pour la collectivité, il est donc tout naturel de faire payer les mauvais trieurs. Le montant de l'amende est fixé à 35 euros.

LE SAVIEZ-VOUS ? Mettre du verre dans la poubelle brune, et donc l'envoyer à l'usine d'incinération, coûte près de 200 € la tonne à la collectivité. Le surcoût pour la collectivité a représenté 600 000 euros en 2016 et le manque à gagner dû à la non-vente de matériaux recyclables est estimé à 1 400 000 euros.

INFORMATIONS DIVERSES

◆ ANNULATION DES ATELIERS JEUNES



La jeunesse est une préoccupation forte de la municipalité. Aussi, vous avez tous remarqué que l'an passé, les abris bus (rue de l'Emprunt et route de Yourvenans) ainsi que le petit bâtiment communal vers le multisports ont revêtu des couleurs pétales et des dessins étonnants ! Les jeunes ont également réalisé, toujours dans la bonne humeur, d'autres travaux (mise en peinture du mur du cimetière, désherbage...)

Cette année encore, nous avons à cœur de renouveler cette opération. Malheureusement, le nombre d'inscrits nous a contraints à annuler cette édition. Les jeunes inscrits, pourront malgré tout, s'ils le souhaitent, intégrer le groupe de Châtenois les Forges en juillet et deux après-midis récréatifs seront proposés au Paint Ball.

◆ PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

Aujourd'hui, pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser :

- soit au tribunal d'instance compétent (lieu de leur résidence commune),
- soit à un notaire

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

A partir du 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Pour faire enregistrer le PACS, les partenaires qui ont leur résidence commune en France devront s'adresser :

- soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune
- soit à un notaire
- Les pièces justificatives à présenter sont les suivantes :
- Convention de Pacs ou déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français
- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie)
- Attestation sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance
- Attestation sur l'honneur indiquant l'adresse commune des partenaires

◆ CARTE D'IDENTITE

Les cartes d'identité ne sont plus délivrées en mairie de Trévenans. Pour demander ou renouveler une carte d'identité, vous devez vous adresser auprès des mairies habilitées. Les plus proches sont celles de Danjoutin et Belfort.

♦ **CADRE DE VIE**

Afin de respecter le cadre de vie de tous, il est indispensable que chaque habitant de la commune s'implique, agisse de manière responsable et ne dégrade pas la qualité de vie du voisinage, en faisant du bruit à des heures tardives ou en dehors des horaires autorisés pour les travaux de jardinage ou encore en stockant, de manière régulière et permanente, des déchets sur les terrains.

♦ **PRODUITS PHYTOSANITAIRES**

La loi interdit aux collectivités, à compter du 1er janvier 2017, d'utiliser des désherbants. Pour les ménages, l'interdiction s'appliquera en janvier 2018.

♦ **CONSIGNES EN CAS DE DECLENCHEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ET DE RISQUE NUCLEAIRE**

En cas de mise en œuvre du plan communal de sauvegarde, nous vous rappelons que des consignes vous ont été communiquées dans un précédent bulletin. Ces consignes sont aussi lisibles sur le site internet trevenans.fr.

Nous avons également du établir une procédure en cas de réalisation d'un risque nucléaire. Une distribution de pastilles, à destination de la population, serait alors organisée sans la salle communale. Une priorisation de la population est établie, la préfecture a défini clairement les modalités de distribution.

♦ **OPERATION BRIOCHES**

L'opération « brioches » aura lieu du 4 au 7 octobre 2017. La vente est réalisée au profit de l'ADAPEI. Nous avons besoin de personnes bénévoles. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous signaler auprès du secrétariat de mairie.

♦ **DON DU SANG**

Les collectes de don du sang se dérouleront à Châtenois-les-Forges, au château, aux dates suivantes : 1er août et 7 octobre 2017.

♦ **PERSONNEL MUNICIPAL**

Mme Kapci, secrétaire travaille désormais à temps plein. La charge de travail liée à la gestion de l'état civil a nécessité d'augmenter sa quotité horaire. Elle partage son temps de travail entre le secrétariat de mairie et l'enregistrement des naissances et des décès et exerce sur le site de la mairie et au bureau état civil implanté au centre hospitalier.

♦ **REMERCIEMENTS**

La boîte à idées a confectionné, à la demande de la commune, le rideau permettant d'embellir la scène de la salle communale. Nous remercions toutes les « petites mains » qui ont œuvré à ce travail. Des remerciements également à tous les bénévoles des associations qui permettent la réalisation d'activités et de manifestations au sein du village, sans oublier « les abeilles » qui travaillent avec régularité le samedi matin pour créer et entretenir les parterres fleuris.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h

Du Mardi au Vendredi :
9h30-12h et 13h45-17h

Samedi : 9h-12h

Ecole élémentaire

03 84 27 24 02

Ecole maternelle

03 84 29 48 38

Accueil périscolaire

Châtenois 03 84 27 26 98

Trévenans 03 84 36 26 58

Déchetterie

Horaires d'ouverture du

15/04 au 15/10

Mardi au vendredi :

9h30-12h et 13h30-18h

Samedi : 9h-18h

(fermeture à 17h en
période hivernale)

Numéros pratiques

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 17

Appel d'urgence

européen 112

Médecin de garde 3966

Pharmacie de garde 3237

Mairie de Trévenans

3 rue du canal

03 84 29 42 97

mairie@trevenans.fr

www.trevenans.fr

MANIFESTATIONS PREVUES

Vendredi 14 juillet

Fête nationale organisée par "sports et loisirs" à la salle communale de Trévenans. Musique, restauration et feu d'artifice sont au programme de cette soirée.

Dimanche 17 septembre

Marche gourmande

Dimanche 24 septembre

Semi-marathon du lion

Samedi 28 et dimanche 29 octobre

Week-end Octobre rose

Samedi 28 octobre

14h : Conférence avec les docteurs Monnier et Rossier à la salle communale de Trévenans

20 h : Spectacle des Chandelnans à la salle communale de Trévenans

Dimanche 29 octobre à 9 heures : Marche / course

Départ du gymnase de Châtenois-les-Forges

Surprise à l'arrivée à l'issue de la course à la caserne des pompiers

Dimanche 3 décembre

Marché de Noël des Abeilles à la salle communale

Dimanche 10 décembre

Repas des anciens

www.facebook.com/trevenans